

1^{ère} PARTIE:

PRÉSENTATION



FF judo

- *CONTENUS D'EXAMEN*
- *CONDITIONS D'HOMOLOGATION*
- *CONDITIONS D'INSCRIPTION*

EVOLUTION JANVIER 2018



TABLEAU SYNOPTIQUE DU 1^{er} au 4^{ème} DAN

dominante compétition et dominante technique

TABLEAU SYNOPTIQUE DU 1^{er} au 4^e DAN
(dominante compétition et dominante technique)

GRADE	CONDITIONS DE PRESENTATION	CONTENU TECHNIQUE DE	UV1 : KATA	UV2 : TECHNIQUE UV non FRACTIONNABLE	UV3 : EFFICACITÉ	UV4 : ENGAGEMENT PERSONNEL	HOMOLOGATION POSSIBLE DU GRADE
	du 01/01/2018 au 31/12/2018	L'EXAMEN					
1 ^{er} DAN	<p>> ANNÉE DE NAISSANCE : 2003 ou avant</p> <p>> DÉLAI MINIMUM DANS LE GRADE PRÉCÉDENT : 1 an de ceinture marron</p> <p>> CONDITIONS RÉGLEMENTAIRES : Ordre des épreuves libre MAIS seul le kata doit être validé avant de se présenter au test shiai</p>	DOMINANTE COMPÉTITION	3 premières séries du Nage No Kata en entier dans le rôle de Tori et tout ou partie dans le rôle de Uke <i>(Pour les judokas né(e)s en 1968 et avant, uniquement dans le rôle de Tori)</i>	Démonstration après tirage au sort de 12 techniques issues de l'annexe 1 : - 6 en nage waza, - 4 en ne waza - 2 techniques de défense libre (en réponse aux attaques imposées des séries A,B & C). 5' max. Une méconnaissance par secteur est admise	<p>> Sur 1 manifestation : justifier de 5 victoires consécutives (ippon ou waza-ari) totalisant 44 points au minimum.</p> <p>OU</p> <p>> Sur plusieurs manifestations = justifier de 100 points. Shiai, RGC, jujitsu, ne waza</p>	Implication personnelle dans le développement du judo jujitsu validé par le professeur <i>(A défaut, participer à l'encadrement d'une manifestation sur 2 demi-journées organisée par l'OTD)</i>	=> HOMOLOGATION POSSIBLE : au minimum à 15 ans révolus + 1 an de ceinture marron
		DOMINANTE TECHNIQUE <i>voie réservée pour les judokas nés 1988 et avant</i>	Nage no kata ou Kodokan goshin jitsu en entier dans le rôle de Tori et tout ou partie dans le rôle de Uke <i>(Pour les judokas né(e)s en 1968 et avant, uniquement dans le rôle de Tori)</i>	<p>A) Démonstration après tirage au sort de 12 techniques issues de l'annexe 1 : 6 nage waza, 4 ne waza et 2 techniques de défense libre (en réponse aux attaques imposées des séries A,B & C). 5' max. Une méconnaissance par secteur est admise. Les techniques peuvent être démontrées dans un contexte de défense.</p> <p>B) Démonstration des acquis techniques dans des exercices d'application uchi komi avancée et recul 2 x 1'30 et type kakari et/ou yaku de 2 x 2'.</p>	<p>20 points en compétition : shiai, RGC, Jujitsu, ne waza</p> <p>Les candidats né(e)s en 1978 et avant, sont dispensés de l'UV3</p>		
2 ^{ème} DAN	<p>> ANNÉE DE NAISSANCE : 2003 ou avant ET 15 ans révolus</p> <p>> DÉLAI MINIMUM DANS LE GRADE PRÉCÉDENT : présentation possible aux épreuves du 2e dan dès l'homologation du 1er dan.</p> <p>> CONDITIONS RÉGLEMENTAIRES : Ordre des épreuves libre</p>	DOMINANTE COMPÉTITION	Nage no kata en entier dans le rôle de Tori	<p>A) Démonstration d'une technique en nage waza, 1 en ne waza et 1 de défense au choix dans un contexte dynamique 5' max.</p> <p>B) Après tirage au sort, démonstration de 2 techniques en nage waza, 2 en ne waza et 2 techniques de défense issues de l'annexe 1 5' max. => Techniques de défense libre (en réponse aux attaques imposées des séries A, B & C)</p>	<p>> Sur 1 manifestation : justifier de 5 victoires consécutives (ippon ou waza-ari) totalisant 44 points au minimum.</p> <p>OU</p> <p>> Sur plusieurs manifestations = justifier de 100 points. Shiai, RGC, jujitsu, ne waza</p>	Implication personnelle dans le développement du judo jujitsu validé par le professeur <i>(A défaut, participer à l'encadrement d'une manifestation sur 2 demi-journées organisée par l'OTD)</i>	=> HOMOLOGATION POSSIBLE : au minimum à 17 ans révolus + 1 an de ceinture noire 1er dan
		DOMINANTE TECHNIQUE <i>voie réservée pour les judokas nés 1988 et avant</i>	Nage no kata ou Kodokan goshin jitsu en entier dans le rôle de tori <i>(Celui non présenté pour le 1er dan)</i>	<p>A) Démonstration d'1 technique en nage waza, 1 en ne waza et 1 de défense au choix contexte dynamique 5' max</p> <p>B) Après tirage au sort, démonstration de 2 techniques en nage waza, 2 en ne waza et 2 techniques de défense (saisies, coups et armes) issues de l'annexe 1 5' max => Techniques de défense libre (en réponse aux attaques imposées des séries A, B & C)</p> <p>C) Démonstration des acquis techniques dans 4 exercices d'application uchi komi 2 x 1'30, nage komi 2 x 1'30 et type kakari et/ou yaku de 2 x 2'</p>	<p>20 points en compétition : shiai, RGC, Jujitsu, ne waza</p> <p>Les candidats né(e)s en 1978 et avant, sont dispensés de l'UV3</p>		

TABLEAU SYNOPTIQUE DU 1^{er} au 4^{ème} DAN

dominante compétition et dominante technique

TABLEAU SYNOPTIQUE DU 1^{er} au 4^e DAN
(dominante compétition et dominante technique)

GRADE	CONDITIONS DE PRESENTATION	CONTENU TECHNIQUE DE L'EXAMEN	UV1 : KATA	UV2 : TECHNIQUE UV non FRACTIONNABLE	UV3 : EFFICACITÉ	UV4 : ENGAGEMENT PERSONNEL	HOMOLOGATION POSSIBLE DU GRADE
	du 01/01/2018 au 31/12/2018						
3 ^{ème} DAN	<p>> ANNÉE DE NAISSANCE : 2001 ou avant ET 17 ans révolus</p> <p>> DÉLAI MINIMUM DANS LE GRADE PRÉCÉDENT : présentation possible aux épreuves du 3e dan dès l'homologation du 2e dan.</p> <p>> CONDITIONS RÉGLEMENTAIRES : Ordre des épreuves libre</p>	DOMINANTE COMPÉTITION	Katame no kata et Kodokan goshin jitsu en entier dans le rôle de tori	<p>A) 3 techniques au choix en nage waza dans 3 directions différentes et en dynamique 3' mini + 2 techniques au choix en ne waza 3' mini + des techniques de défense (saisies, coups et armes) 1' mini L'ensemble des 3 parties ne devra pas dépasser 9 minutes.</p> <p>B) Après tirage au sort, démonstration de 2 techniques en nage waza, 2 en ne waza et 2 techniques de défense issues de l'annexe 1 5'max => Techniques de défense libre (en réponse aux attaques imposées des séries A, B, C & D)</p>	<p>> Sur 1 manifestation : justifier de 5 victoires consécutives (ippon ou waza-ari) totalisant au minimum 44 points</p> <p>OU</p> <p>> Sur plusieurs manifestations = justifier de 120 points. Shiai, RGC, jujitsu, ne waza</p>	<p>Implication personnelle dans le développement du judo jujitsu justifiée par le candidat par attestation délivrée par le CORG et attestant d'au moins un titre ou une fonction depuis son dernier grade parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enseignant en exercice, - Commissaire sportif départemental, - Arbitre départemental, - Juge, - Elu au sein d'un club, - Bénévole au sein d'un OTD. <p>(A défaut, participer à l'encadrement d'une manifestation sur 4 demi-journées organisée par l'OTD)</p>	<p>=> HOMOLOGATION POSSIBLE : au minimum à 20 ans révolus + 3 ans de ceinture noire 2e dan</p>
		DOMINANTE TECHNIQUE voie réservée pour les judokas nés 1988 et avant	Katame no kata et soit le Nage no kata soit le Kodokan goshin jitsu dans le rôle de tori	<p>A) 3 techniques au choix en nage waza dans 3 directions différentes et en dynamique 3' mini + 2 techniques au choix en ne waza 3' mini + des techniques de défense (saisies, coups et armes) 1' mini L'ensemble des 3 parties ne devra pas dépasser 9 minutes.</p> <p>B) Après tirage au sort, démonstration de 2 techniques en nage waza, 2 en ne waza et 2 en défense issues de l'annexe 1 5' max => Techniques de défense libre (en réponse aux attaques imposées des séries A, B, C & D)</p> <p>C) Démonstration des acquis techniques dans 4 exercices d'application uchi komi 3x1' nage komi 2x1' type kakari et/ou yaku de 2x2'</p>	<p>20 points en compétition : F7</p> <p>Les candidats né(e)s en 1978 et avant, sont dispensés de l'UV3</p>		
4 ^{ème} DAN	<p>> ANNÉE DE NAISSANCE : 1998 ou avant ET 20 ans révolus</p> <p>> DÉLAI MINIMUM DANS LE GRADE PRÉCÉDENT : présentation possible aux épreuves du 4e dan dès l'homologation du 3e dan.</p> <p>> CONDITIONS RÉGLEMENTAIRES : Ordre des épreuves libre</p>	DOMINANTE COMPÉTITION	Kime no kata + 1 kata en entier (au choix) dans le rôle de tori	<p>Démonstration de ses tokui waza en nage waza 3' mini, ne waza 2' mini et techniques de défense 2' mini La durée maximale de l'ensemble de la démonstration est 10 minutes.</p>	<p>> Sur 1 manifestation : justifier de 5 victoires consécutives (ippon ou waza-ari) totalisant au minimum 44 points</p> <p>OU</p> <p>> Sur plusieurs manifestations = justifier de 120 points. Shiai, RGC, jujitsu, ne waza</p>	<p>Implication personnelle dans le développement du judo jujitsu justifiée par le candidat par attestation délivrée par le CORG et attestant d'au moins un titre ou une fonction depuis son dernier grade parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enseignant en exercice, - Commissaire sportif départemental, - Arbitre départemental, - Juge, - Elu au sein d'un club, - Bénévole au sein d'un OTD. <p>(A défaut, participer à l'encadrement d'une manifestation sur 4 demi-journées organisée par l'OTD)</p>	<p>=> HOMOLOGATION POSSIBLE : au minimum à 24 ans révolus + 4 ans de ceinture noire 3e dan</p>
		DOMINANTE TECHNIQUE voie réservée pour les judokas nés 1988 et avant	Kime no kata + 1 kata en entier (au choix) dans le rôle de tori	<p>A) Démonstration de ses tokui waza en nage waza 3' mini, ne waza 2' mini et techniques de défense 2' mini La durée maximale de l'ensemble de la démonstration est de 10 minutes</p> <p>B) Démonstration des acquis techniques dans 4 exercices d'application uchi komi, nage komi, type kakari et/ou yaku de 10'max</p>	<p>20 points en compétition : shiai, RGC, Jujitsu, ne waza</p> <p>Les candidats né(e)s en 1978 et avant, sont dispensés de l'UV3</p>		



EXAMENS 1^{er} dan :

PRESTATIONS COMPÉTITION ET TECHNIQUES

UV 4
Engagement
Personnel

UV 1 KATA

UV 2 Tech. UV non Fractionnable

UV 3 EFFICACITÉ

<p>EXAMEN 1^{er} dan : prestation Compétition</p>	<p>Année de Naissance : 2003 et avant</p> <p>Délai Minimum dans le Grade Précédent :</p> <p>1 an de ceinture marron</p>	<p>3 premières séries du Nage No Kata en entier dans le rôle de Tori et tout ou partie dans le rôle de Uke (Pour les judokas né(e)s en 1968 et avant, uniquement dans le rôle de Tori)</p>	<p>Démonstration après tirage au sort de 12 techniques issues de l'annexe 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6 en nage waza, - 4 en ne waza - 2 techniques de défense libre (en réponse aux attaques imposées des séries A,B & C). 5' max. <p>« Une méconnaissance par secteur est admise »</p>	<p>Sur 1 manifestation : justifier de 5 victoires consécutives (ippon ou waza-ari) totalisant 44 points au minimum.</p> <p style="text-align: center;">OU</p> <p>Sur plusieurs : manifestations = justifier de 100 points. Shiai, RGC, jujitsu, Ne Waza</p>	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Implication personnelle dans le développement du judo jujitsu valide par le professeur(A défaut, participer à l'encadrement d'une manifestation sur 2 demi-journées organisées par l'OTD)</p>	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">HOMOLOGATION POSSIBLE : au minimum à 15 ans révolus +1 an de ceinture marron</p>
<p>EXAMEN 1^{er} dan : prestation Technique</p> <p>« voie réservée nés 1988 et avant »</p>	<p>Conditions Réglementaires :</p> <p>Ordre des épreuves libre</p> <p>« MAIS seul le kata doit être validé avant de se présenter au test shiai »</p>	<p>Nage no kata ou Kodokan goshin jitsu en entier dans le rôle de Tori et tout ou partie dans le rôle de Uke</p> <p>(Pour les judokas né(e)s en 1968 et avant, uniquement dans le rôle de Tori)</p>	<p>A) Démonstration après tirage au sort de 12 techniques issues de l'annexe 1 :</p> <p>6 Nage Waza, 4 Ne waza et 2 techniques de défense libre (en réponse aux attaques imposées des séries A,B & C). 5' max. Une méconnaissance par secteur est admise.</p> <p>Les techniques peuvent être démontrées dans un contexte de défense.</p> <p>B) Démonstration des acquis techniques dans des exercices d'application Uchi komi avancée et recul 2 x 1'30 et type kakari et/ou yaku de 2 x 2'.</p>	<p>20 points en compétition : shiai, RGC, Jujitsu, Ne Waza</p> <p>Les candidats né(e)s en 1978 et avant, sont dispensés de l'UV3</p>		



EXAMENS 2^{ème} dan :

PRESTATIONS COMPÉTITION ET TECHNIQUES

UV 4

Engagement

Personnel

UV 1 KATA

UV 2 Tech. UV non Fractionnable

UV 3 EFFICACITÉ

<p>EXAMEN 2^{ème} dan : prestation Compétition</p>	<p>Année de Naissance 2003 ou avant et 15 ans révolus</p> <p>Délai minimum dans le grade précédent</p> <p>Présentation possible aux épreuves :</p>	<p>Nage no kata en entier dans le rôle de Tori</p>	<p>A) Démonstration d'une technique : En nage waza, 1 en ne waza et 1 de défense au choix dans un contexte dynamique 5' max.</p> <p>B) Après tirage au sort: Démonstration de 2 techniques en nage waza, 2 en ne waza et 2 techniques de défense issues de l'annexe 1 5' max. => Techniques de défense libre (en réponse aux attaques imposées des séries A, B & C)</p>	<p>Sur 1 manifestation : justifier de 5 victoires consécutives (ippon ou waza-ari) totalisant 44 points au minimum.</p> <p>OU</p> <p>Sur plusieurs : manifestations = justifier de 100 points. Shiai, RGC, jujitsu, Ne Waza</p>	<p>Implication personnelle dans le développement du judo jujitsu valide par le professeur (A défaut, participer à l'encadrement d'une manifestation sur 2 demi-journées organisées par l'OTD)</p>	<p>HOMOLOGATION POSSIBLE : au minimum à 17 ans révolus +1 an de ceinture Noire 1^{er} Dan</p>
<p>EXAMEN 2^{ème} dan : prestation Technique « voie réservée nés 1988 et avant »</p>	<p>du 2^{ème} Dan dès l'homologation du 1^{er} Dan.</p> <p>Conditions Réglementaires : Ordre des épreuves libre</p>	<p>Nage no kata ou Kodokan goshin jitsu en entier dans le rôle de Tori (Celui non présenté pour le 1er dan)</p>	<p>A) Démonstration : D'1 technique en nage waza, 1 en ne waza et 1 de défense au choix contexte dynamique 5' max</p> <p>B) Après tirage au sort, démonstration: De 2 techniques en nage waza, 2 en ne waza et 2 techniques de défense (saisies, coups et armes) issues de l'annexe 1 5'max => Techniques de défense libre (en réponse aux attaques imposées des séries A, B & C)</p> <p>C) Démonstration des acquis techniques: Dans 4 exercices d'application uchi komi 2 x 1'30, nage komi 2 x 1'30 et type kakari et/ou yaku de 2 x 2'</p>	<p>20 points en compétition : shiai, RGC, Jujitsu, Ne Waza</p> <p>Les candidats né(e)s en 1978 et avant, sont dispensés de l'UV3</p>		



EXAMENS 3^{ème} dan :

PRESTATIONS COMPÉTITION ET TECHNIQUES

UV 1 KATA

UV 2 Tech. UV non Fractionnable

UV 3 EFFICACITÉ

UV 4
Engagement
Personnel

<p>EXAMEN 3^{ème} dan : prestation Compétition</p>	<p>Année de Naissance 2001 ou avant ET 17 ans révolus</p> <p>Délai minimum dans le grade précédent</p> <p>Présentation possible aux épreuves :</p> <p>du 3^{ème} Dan dès l'homologation du 2^{ème} Dan.</p> <p>Conditions Réglementaires :</p> <p>Ordre des épreuves libre</p>	<p>Katame no kata et Kodokan goshin jitsu en entier dans le rôle de tori</p>	<p>A) 3 techniques au choix en nage waza dans 3 directions différentes :</p> <p>Et en dynamique 3' mini + 2 techniques au choix en ne waza 3' mini + des techniques de défense (saisies, coups et armes) 1' mini</p> <p>« L'ensemble des 3 parties ne devra pas dépasser 9'.. »</p> <p>B) Après tirage au sort:</p> <p>Démonstration de 2 techniques en nage waza, 2 en ne waza et 2 techniques de défense issues de l'annexe 1 5'max => Techniques de défense libre (en réponse aux attaques imposées des séries A, B, C & D)</p>	<p>Sur 1 manifestation : justifier de 5 victoires consécutives (ippon ou waza-ari) totalisant 44 points au minimum.</p> <p>OU</p> <p>Sur plusieurs : manifestations = justifier de 120 points. Shiai, RGC, jujitsu, ne waza.</p>	<p>Implication personnelle dans le développement du judo jujitsu justifiée par candidat par attestation délivrée par le CORG et attestant d'au moins un titre une fonction depuis son dernier grade parmi : - Enseignant en exercice, Commissaire sportif départemental, - Arbitre départemental, - Juge, - Elu au d'un club, - Bénévole au sein d'un OTD. (A défaut, participer à l'encadrement d'une manifestation sur 4 demi-journées organisées par l'OTD)</p>	<p>HOMOLOGATION POSSIBLE : ou minimum à 20 ans révolus + 3 ans de ceinture Noire 2^{ème} Dan</p>
<p>EXAMEN 3^{ème} dan : prestation Technique voie réservée nés 1988 et avant »</p>		<p>Katame no kata et soit le Nage no kata soit le Kodokan goshin jitsu dans le rôle de tori</p>	<p>A) Démonstration :</p> <p>3 techniques au choix en Nage Waza dans 3 directions différentes et en dynamique 3' mini + 2 techniques au choix en Ne Waza 3' mini + des techniques de défense (saisies, coups et armes) 1' mini</p> <p>« L'ensemble des 3 parties ne devra pas dépasser 9'.. ».</p> <p>B) Après tirage au sort, démonstration:</p> <p>Après tirage au sort, démonstration de 2 techniques en nage waza, 2 en ne waza et 2 en défense issues de l'annexe 1 5' max => Techniques de défense libre (en réponse aux attaques imposées des séries A, B, C & D) Démonstration des acquis techniques:</p>	<p>20 points en compétition : F7</p> <p>les candidats né(e)s en 1978 et avant, sont dispensés de l'UV3</p>		



EXAMENS 4^{ème} dan :

PRESTATIONS COMPÉTITION ET TECHNIQUES

UV 4

Engagement

Personnel

UV 1 KATA

UV 2 Tech. UV non Fractionnable

UV 3 EFFICACITÉ

<p>EXAMEN 4^{ème} dan : prestation Compétition</p>	<p>Année de Naissance 2001 ou avant ET 20 ans révolus</p> <p>Délai minimum dans le grade précédent présentation possible aux épreuves :</p> <p>du 4^{ème} dan dès l'homologation du 3^{ème} dan.</p> <p>Conditions Réglementaires : Ordre des épreuves libre</p>	<p>Kime No Kata + 1 Kata en entier (au choix) dans le rôle de Tori</p>	<p>A) Démonstration de ses Tokui Waza : En Nage Waza 3' mini, Ne Waza 2' mini et techniques de défense 2' mini « La durée maximale de l'ensemble de la démonstration est 10 minutes »</p>	<p>Sur 1 manifestation : justifier de 5 victoires consécutives (ippon ou waza-ari) totalisant 44 points au minimum. OU Sur plusieurs : manifestations = justifier de 120 points. <u>Shiai,</u> <u>RGC, jujitsu, ne waza.</u></p>	<p>Implication personnelle dans le développement du judo jujitsu justifiée par le candidat par attestation délivrée par le CORG et attestant d'au moins un titre ou une fonction depuis son dernier grade parmi : - Enseignant en exercice, - Commissaire sportif départemental, - Arbitre départemental, - Juge, - Elu au sein d'un club, - Bénévole au sein d'un OTD. (A défaut, participer à l'encadrement d'une manifestation sur 4 demi-journées organisées par l'OTD)</p>	<p>HOMOLOGATION POSSIBLE : ou minimum à 24 ans révolus + 4 ans de ceinture Noire 3^{ème} Dan</p>
<p>EXAMEN 4^{ème} dan : prestation Technique « voie réservée nés 1998 et avant »</p>		<p>Kime no kata + 1 kata en entier (au choix) dans le rôle de Tori</p>	<p>A) Démonstration de ses Tokui Waza : En Nage Waza 3' mini, Ne Waza 2' mini et techniques de défense 2' mini « La durée maximale de l'ensemble de la démonstration est 10 minutes »</p> <p>B) Démonstration des acquis : En technique dans 4 exercices d'application Uchi komi, nage komi, type Kakari et/ou Yaku de 10' max,</p>	<p>20 points en compétition <u>Shiai, RGC, Jujitsu, ne waza</u> Les candidats né(e)s en 1978 et avant, sont dispensés de l'UV3</p>		

ANNEXE 1 : LISTE DES TECHNIQUES PAR GRADE



UV2

Technique 1^{er} Dan

KOSHI-WAZA

Uki-goshi, Koshi-guruma, O-goshi, Tsurikomi-goshi, Harai-goshi, Uchi-mata

TE-WAZA

Uki-otoshi, Tai-otoshi, Ippon-seoi-nage, Morote-seoi nage, Kata-guruma

ASHI-WAZA

O-soto-gari, Ko-uchi-gari, O-uchi-gari, Ko-soto-gari, Uchi-mata, Hiza-guruma, Sasae-tsurikomi-ashi, De-ashi-barai (-harai), Okuri-ashi-barai (-harai)

SUTEMI-WAZA

MA-SUTEMI-WAZA - YOKO-SUTEMI-WAZA
Tomoe-nage, Sumi-gaeshi Tani-otoshi

TECHNIQUES AU SOL (NE WAZA JUDO, JUJITSU)

OSAEKOMI-WAZA

Hon-gesa-gatame, Ushiro-gesa-gatame, Kami-shiho-gatame, Tate-shiho-gatame, Yoko-shiho-gatame

SHIME-WAZA

Gyaku-juji-jime, Kata-juji-jime, Nami-juji-jime, Hadaka-jime, Okuri-eri Jime

KANSETSU-WAZA

Ude-hishigi-juji-gatame (Jugi-gatame), Ude-hishigi-ude-gatame (Ude-gatame), Ude-garami



JUDO- JUJITSU

Séries :

A, B et C des 20 imposées

Défenses :

réponses libres à une situation d'agression

Le candidat doit :

Montrer sa capacité à se défendre tout en respectant l'intégrité physique de son assaillant.

Il doit faire preuve d'efficacité de contrôle de sobriété et de réalisme dans ses réponses à une situation d'agression.

UV2

Technique 2^{ème} Dan



ANNEXE 1 : LISTE DES TECHNIQUES PAR GRADE



TECHNIQUES DE PROJECTION (NAGE WAZA JUDO, JUJITSU)

KOSHI-WAZA

Hane-goshi, Sode-tsurikomi-goshi, Tsurigoshi, Ushiro Goshi

TE-WAZA

Kuchiki-taoshi, Morote-gari, Sukui-nage (Te-guruma), Eri-seoi-nage

ASHI-WAZA

Ko soto-gake, O guruma, Ashi-guruma, O-soto-otoshi

SUTEMI-WAZA

MA-SUTEMI-WAZA - YOKO-SUTEMI-WAZA
Ura-nage Yoko-guruma, Yoko-gake, Yoko-tomoe-nage, Uki-waza

TECHNIQUES AU SOL (NE WAZA JUDO, JUJITSU)

OSAEKOMI-WAZA

Kuzure-gesa-gatame, Kuzure-kami-shiho-gatame, Kuzure-tate-shiho-gatame, Kuzure-yoko-shiho-gatame

SHIME-WAZA

Kata-te-jime, Sankaku-jime, Sode-guruma-jime, Kata-ha-jime

KANSETSU-WAZA

Ude-hishigi-hiza-gatame, Ude-hishigi-waki-gatame

JUDO- JUJITSU

Séries :

A, B et C des 20 imposées

Défenses :

réponses libres à une situation d'agression

Le candidat doit :

Montrer sa capacité à se défendre tout en respectant l'intégrité physique de son assaillant.

Il doit faire preuve d'efficacité de contrôle de sobriété et de réalisme dans ses réponses à une situation d'agression.

UV2

Technique 3^{ème} Dan



ANNEXE 1 : LISTE DES TECHNIQUES PAR GRADE

TECHNIQUES DE PROJECTION (NAGE WAZA JUDO, JUJITSU)

KOSHI-WAZA

Utsuri-goshi, Ushiro-goshi

TE-WAZA

Kibisu-gaeshi, Sumi-otoshi, Yama-arashi

ASHI-WAZA

O soto-guruma, Tsubame-gaeshi, Harai-tsuru-komi-ashi

SUTEMI-WAZA

MA-SUTEMI-WAZA

Ura-nage

- YOKO-SUTEMI-WAZA

Yoko-wakare, Hane-maki-komi, soto-maki-komi



TECHNIQUES AU SOL (NE WAZA JUDO, JUJITSU)

OSAEKOMI-WAZA

Makura-gesa-gatame, Kata-gatame

SHIME-WAZA

Ashi-gatame-jime, Morote-jime, Tsukkomi-jime

KANSETSU-WAZA

Ude-hishigi-ashi-gatame, Ude-hishigi-sankaku-gatame, Ude-hishigi-hara-gatame

JUDO- JUJITSU

Séries :

A, B et C des 20 imposées

Défenses :

réponses libres à une situation d'agression

Le candidat doit :

Montrer sa capacité à se défendre tout en respectant l'intégrité physique de son assaillant.

Il doit faire preuve d'efficacité de contrôle de sobriété et de réalisme dans ses réponses à une situation d'agression.

LES 20 ATTAQUES



SÉRIE A	SÉRIE B	SÉRIE C	SÉRIE D
Saisies avec les mains  1. KATATE DORI Saisie du poignet à 2 mains	Saisies avec les bras  1. MAE DORI Saisie de face en ceinturant sous les bras	Coups  1. JODAN OIE TSUKI Coup de poing direct haut	Coups avec armes  1. NANAME TSUKI Piqué de haut en bas
 2. ERI DORI Saisie croisée du revers	 2. YOKO DORI Saisie de côté en ceinturant les bras	 2. SHUDAN GIAKU TSUKI Coup de poing direct (plexus)	 2. SHUDAN TSUKKOMI Piqué de face
 3. MAE DORI KUBI Saisie à 2 mains de face au cou	 3. YOKO DORI Saisie de côté au cou	 3. JODAN NANAME SHUTO Attaque en oblique avec le tranchant de la main	 3. NANAME UCHI Piqué de biais en revers
 4. YOKO DORI KUBI Saisie à 2 mains de côté au cou	 4. MAE DORI Saisie de face au cou	 4. SHUDAN MAE GERI KekomI Coup de pied direct de face	 4. KIRI KOMI Attaque de haut en bas
 5. YOKO SODE DORI Saisie de la manche de côté	 5. HAKADA JIME Étranglement par l'arrière	 5. SHUDAN MAWAISHI GERI Coup de pied circulaire	 5. YOKO UCHI Attaque oblique à la tête

DÉFENSES IMPOSÉES JUJITSU



CADRE DE RÉFÉRENCE

Grades	UV Concernées et dominantes	Critères juges	Composition du jury et critères de sélection	Nombre de sessions annuelles	Niveau d'organisation	Organisation territoriale : cadre de référence des examens
1 ^{er} et 2 ^{ème} Dan	UV1 KATA Dominante compétition et technique	<u>Juges régionaux</u> : 3 ^{ème} Dan et plus	<u>Jury</u> : 2 juges minimum Critères dans la sélection du jury : Neutralité et Équité	Au moins 3 sessions par Ligue Coordination assurée au niveau du CORG. Le nombre de sessions est déterminé par le CORG : ce nombre sera nécessairement fonction de 2 paramètres : - la durée du passage de grades - et le nombre de licencié(e)s.	Département ou territoires fixés par le CORG « Favoriser la proximité »	Examens traditionnels Plateformes techniques Stages sportifs ou de formation Au sein du PPF (Pôles France et espoirs) Toutes organisations régulant les flux
1 ^{er} et 2 ^{ème} Dan	UV2 TECHNIQUE Dominante compétition et technique	<u>Juges régionaux</u> : 3 ^{ème} Dan et plus Jury grades : possibilité de labelliser des enseignants (3e dan minimum) labellisation au terme d'une journée de formation	<u>Jury</u> : 2 juges minimum Critères dans la sélection du jury : Neutralité et Équité	Au moins 2 sessions par Ligue Coordination assurée au niveau du CORG. Le nombre de sessions est déterminé par le CORG : ce nombre sera nécessairement fonction de 2 paramètres : - la durée du passage de grades - et le nombre de licencié(e)s.	Département ou territoires fixés par le CORG « Favoriser la proximité »	Examens traditionnels Plateformes techniques Stages sportifs ou de formation Au sein du PPF (Pôles France et espoirs) Toutes organisations régulant les flux

CADRE DE RÉFÉRENCE

Grades	UV Concernées et dominantes	Critères juges	Composition du jury et critères de sélection	Nombre de sessions annuelles	Niveau d'organisation	Organisation territoriale : cadre de référence des examens
3 ^{ème} Dan	<p>UV1 KATA</p> <p>Dominante compétition et technique</p>	<p><u>Juges régionaux :</u></p> <p>4^{ème} Dan et plus</p>	<p><u>Jury :</u></p> <p>3 juges minimum</p> <p>Critères dans la sélection du jury : Neutralité et Équité</p>	<p>Au moins 3 sessions par Ligue</p> <p>Coordination assurée au niveau du CORG.</p>	<p>Région ou territoires fixés par le CORG « Favoriser la proximité »</p>	<p>Examens traditionnels</p> <p>Plateformes techniques Stages sportifs ou de formation Au sein du PPF (Pôles France et espoirs) Toutes organisations régulant les flux</p>
3 ^{ème} Dan	<p>UV2 TECHNIQUE</p> <p>Dominante compétition et technique</p>	<p><u>Juges régionaux :</u></p> <p>4^{ème} Dan et plus</p>	<p><u>Jury :</u></p> <p>3 juges minimum</p> <p>Critères dans la sélection du jury : Neutralité et Équité</p>	<p>Au moins 2 sessions par Ligue</p> <p>Coordination assurée au niveau du CORG.</p>	<p>Région ou territoires fixés par le CORG « Favoriser la proximité »</p>	<p>Examens traditionnels</p> <p>Plateformes techniques Stages sportifs ou de formation Au sein du PPF (Pôles France et espoirs) Toutes organisations régulant les flux</p>

CADRE DE RÉFÉRENCE

Grades	UV Concernées et dominantes	Critères juges	Composition du jury et critères de sélection	Nombre de sessions annuelles	Niveau d'organisation	Organisation territoriale : cadre de référence des examens
4^{ème} Dan	<p>UV1 KATA</p> <p>Dominante compétition et technique</p>	<p><u>Juges régionaux :</u></p> <p>4^{ème} Dan et plus</p>	<p><u>Jury :</u></p> <p>3 juges minimum</p> <p>Critères dans la sélection du jury : Neutralité et Équité</p>	<p>Au moins 3 sessions par Ligue</p> <p>Coordination assurée au niveau du CORG.</p>	<p>Région ou territoires fixés par le CORG « Favoriser la proximité »</p>	<p>Examens traditionnels</p> <p>Plateformes Kata</p> <p>Stages sportifs</p>
4^{ème} Dan	<p>UV2 TECHNIQUE</p> <p>Dominante compétition et technique</p>	<p><u>Juges régionaux :</u></p> <p>5^{ème} Dan et plus</p>	<p><u>Jury :</u></p> <p>3 juges minimum</p> <p>Critères dans la sélection du jury : Neutralité et Équité</p>	<p>Au moins 2 sessions par Ligue</p> <p>Coordination assurée au niveau du CORG.</p>	<p>Région ou territoires fixés par le CORG « Favoriser la proximité »</p>	<p>Examens traditionnels</p> <p>Plateformes Techniques</p> <p>Stages sportifs</p>

2^{ème} PARTIE

SYSTÈME D'ÉQUIVALENCES



EVOLUTION JANVIER 2018 - 2019

SYSTÈME D'ÉQUIVALENCES : ANCIENNE ET NOUVELLE RÉGLEMENTATION

APPLICABLE À COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2019





EVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION 2018



Entrée en vigueur du nouveau dispositif réglementaire.

Les judokas n'ayant pas encore terminé leurs épreuves pour l'accès au grade supérieur resteront sous le régime de l'ancienne réglementation jusqu'au **31/12/2018.**

Cette disposition ne s'appliquera pas aux judokas qui auraient uniquement obtenu leur requis (**qui à partir du 1er Septembre 2017 sera remplacé par l'UV4**).

On considère que le judoka a débuté son grade s'il a obtenu soit son **kata**, soit des **UV techniques**, ou bien a acquis des points en **RGC** ou **shiai**.

Fin de l'ancien dispositif réglementaire.

Les judokas n'ayant pas terminé leurs épreuves pour l'accès au grade supérieur pourront bénéficier des équivalences comme indiquées ci-après.

**À partir du
01/01/2018**



**À partir du
01/01/2019**



GRADES CONCERNÉS
du 1^{er} ET 4^{ème} Dan

UV1 : LE KATA Transférable Intégralement

UV2 : TECHNIQUE

- De la dominante Technique à la dominante compétition : **Transférable intégralement**
- De la dominante Compétition à la dominante technique : on demande en plus de l'**UV2** de réaliser le contenu technique **B** de l'**UV2** dominante technique

GRADES CONCERNÉS
2^{ème} ET 3^{ème} Dan

UV2 : TECHNIQUE

- De la dominante Technique à la dominante compétition : **Transférable intégralement**
- De la dominante Compétition à la dominante technique : on demande en plus de l'**UV2** de réaliser le contenu technique **C** de l'**UV2** dominante technique



EVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION



**À PARTIR DU
01/01/2018**

Entrée en vigueur du nouveau dispositif réglementaire.

Les judokas n'ayant pas encore terminé leurs épreuves pour l'accès au grade supérieur resteront sous le régime de l'ancienne réglementation jusqu'au 31/12/2018. Cette disposition ne s'appliquera pas aux judokas qui auraient uniquement obtenu leur requis (qui à partir du 1er Septembre 2017 sera remplacé par l'UV4)

On considère que le judoka a débuté son grade s'il a obtenu soit son kata, soit des UV techniques, ou bien a acquis des points en RGC ou shiai.

**À PARTIR DU
01/01/2019**

Fin de l'ancien dispositif réglementaire.

Les judokas n'ayant pas terminé leurs épreuves pour l'accès au grade supérieur pourront bénéficier des équivalences comme indiquées ci-après.

**GRADES CONCERNÉS
du 1^{er} AU 4^{ème} Dan**

UV1

➤ **LE KATA Transférable Intégralement**

UV2 + UV 3 + UV 4

➤ **Équivalence dans la nouvelle réglementation UV 2 TECHNIQUE**

REQUIS

➤ **UV 4 ENGAGEMENT PERSONNEL**

3^{ème} PARTIE

MODALITÉ D'INSCRIPTION



EVOLUTION DÈS JANVIER 2018

EXAMEN UV 1 KATA – UV 2 TECHNIQUE – UV 3 EFFICACITÉ

APPLICABLE À COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2019



EVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION 2018



INSCRIPTIONS :

Les Enseignants indiqueront, sur Extranet, « les Ayants Droits » pour leur club,

- *Les judokas* s'inscriront eux-mêmes pour le passage,
- Ils devront confirmer leurs inscriptions 1^{er} rappel 10 jours avant,
- Si cela n'est pas fait un 2^{ème} rappel 3 jours avant,
- Aucune réaction du licencié ➔ il y aura « Sanction » pouvant aller jusqu'à 3 mois de non-droit à se présenter à un nouveau passage de grade

À partir du
01/01/2018

Entrée en vigueur du nouveau dispositif réglementaire.

Les Inscriptions :

- Procédure Fédéral ➔ Ouverture 2 mois avant le passage,
- Procédure Ligue Grand Est ➔ Ouverture durant 2 semaines sur le « Bassin Ligue », puis ouverture Ligue G.E durant 2 semaines, 1 mois avant pour le National.

À partir du
01/01/2018



ORGANISATION TYPE D'UN PASSAGE DE GRADE

**À PARTIR DU
01/09/2017**

- PASSAGE SUR UN W.E.**
- A. Le samedi organisation des UV 1 (KATA) et UV 2 (TECHNIQUE)**
 - B. Le dimanche organisation du Shiai.**

**UV 1 Kata
UV 2 Technique**

- **En début de passage seront convoqués les candidats le plus proche du lieu de la prestation,**
- **Les candidats au grade de 3^{ème} et 4^{ème} Dan seront convoqués en second,**
- **Puis les candidats les plus éloignés.**

**SHIAÏ
Dimanche
Sur la journée**

- **Candidats 1^{er} Dan, Cadets 1°, 2° et 3°**
- **Toutes les Féminines**
- **Candidats 1^{er} Dan, Junior, Sénior et Vétéran**
- **Candidats 2^{ème} et 3^{ème} Dan, Cadet 3°, Junior, Sénior et Vétéran**